

Accusation de propos rasciste

Par alysh, le 17/09/2020 à 20:24

Bonjour,

Je suis accusé de propos raciste envers une personne de Mayotte, mais je n'ai jamais insulté cette personne ni avoué l'avoir fait.

De ce fait, le procureur ma donné un rendez-vous pour un rappel à la loi. Dois-je l'accepter ou consulter un avocat, car si je signe cette demande c'est comme si j'acceptai les accusation à mon égard.

Merci de m'aider.

Par Visiteur, le 17/09/2020 à 20:28

Bonsoir,

Oui, vous pouvez consulter un avocat.

Par miyako, le 20/09/2020 à 15:31

Bonjour,

Si la personne qui vous accuse a porté plainte, vous pouvez à votre tour , contesté et porter plainte pour dénonciation calomnieuse . Ce sera à l'accusateur de prouver les faites.

Amicalement vôtre

suji KENZO